



NEWSLETTER SUR LA COOPERATION MONDIALE
Octobre 2015

Dans ce numéro :

- **Article du mois. Le monde de l'après-2015 : les répercussions en matière de développement social** par Clem McCartney
- **La valeur des tâches familiales et domestiques : l'importance de l'écart hommes-femmes** par Eloïse Leboutte et Ignacio Socias
- **L'ONU adopte une résolution historique sur les principes de restructuration de la dette souveraine**
- **Ressources et liens utiles : trouvailles du mois**

Le Club de Madrid est l'un des réseaux internationaux les plus atypiques. Association à but non lucratif indépendante et exclusivement composée d'anciens chefs d'Etat ou de gouvernement, le Club offre l'opportunité à d'anciens leaders éminents de rester actifs et engagés dans le discours sur le développement mondial. Rassemblant plus de 100 anciens leaders élus démocratiquement, l'association invite les chefs d'Etat élus démocratiquement à intégrer l'organisation, uniquement une fois qu'ils ont quitté leur poste à hautes responsabilités. L'objectif du Club est de faire profiter les leaders en place de l'expertise et de l'expérience neutres dont ses membres disposent. Il est devenu évident que les membres possèdent la neutralité et la capacité à rassembler pour être invités à prendre part aux dialogues et débats portant sur les problèmes actuels qui existent dans plusieurs parties du monde.

Ces dix dernières années, le Club a travaillé au Projet des sociétés partagées afin de promouvoir des approches politiques générant des communautés partagées sûres et prospères, une tâche de toute évidence difficile mais qui est de la plus haute importance.

Nous avons invité le Dr. Clem McCartney, consultant pour le Club et coordinateur du Projet des sociétés partagées, à partager avec nous sa perspective sur le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à nous éclairer sur le Projet soutenu par le Club de Madrid, dont il est fait mention plus haut. Le Rédacteur.

- **Article du mois. Le monde de l'après-2015 : les répercussions en matière de développement social** par Clem McCartney

Les nouveaux Objectifs de développement durable (ODD) sont enfin parmi nous. Nous avons suivi leur parcours, et certains d'entre – nous ont probablement exercé une influence sur leur forme et leur contenu. Il se peut même que nous nous soyons préparés à leur arrivée. Il se peut même que nous ayons réfléchi à l'impact qu'ils allaient avoir sur notre travail et à l'usage que nous allions en faire pour nous rapprocher un peu plus de notre objectif de « réaliser le futur que nous voulons pour

tous »¹, comme le disait, en 2012, l'équipe spéciale du système des Nations Unies sur le programme de développement pour l'après-2015. Même si nous ne nous étions pas préparés à leur venue, ils sont désormais bien là, et leur potentielle contribution pour le progrès social a bien trop d'importance à nos yeux pour que nous continuions à mal les considérer. Rien ne sera plus jamais comme avant.

Ils offrent l'opportunité de construire de manière durable des communautés paisibles et prospères qui subviennent aux besoins élémentaires de toute la population. Ceci occasionnera des changements profonds pour tous ceux travaillant dans le domaine des politiques sociales, dans la planification du développement, l'économie, la santé, l'éducation, la politique sur l'emploi et dans la politique. Ils ont été faits de sorte à passer à la vitesse supérieure par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le développement. Ils ne sont pas qu'une simple série de cibles que nous devrions tenter d'atteindre, comme la réduction de la pauvreté et la garantie de l'accès aux services de base que sont la santé, l'éducation, l'eau propre, etc. Ils sont bien plus encore. Les rédacteurs les ont décrits comme une série intégrale et globale d'objectifs, qui relie entre eux les trois piliers du développement économique, social et environnemental ; ils créent également un cadre qui, s'il est mené jusqu'à son terme, devrait transformer la société dans son intégralité, du niveau local jusqu'au niveau global, pour que nous puissions vaincre ce qui cause des services défaillants, un faible accès aux services et l'absence de développement social dans certaines régions. En même temps, le nom des ODD suggère qu'ils sont censés garantir que nous protégeons la planète et que notre modèle de développement est durable. C'est un défi de taille. Comment y réagir ?

Cela nécessitera un « haut degré de cohérence politique aux niveaux mondial, régional et sous-national ² », de nouvelles approches intégrées, des équipes plus interdisciplinaires, de nouveaux modèles de planification et de nouveaux systèmes de suivi. Et il y aura bien d'autres défis qui ont à peine été envisagés.

L'engagement du Club de Madrid

Le Club de Madrid étudie ces défis depuis un certain temps. Ce Club est le réseau le plus étendu de Chefs d'Etats et de gouvernement (actuellement plus de 100), élus par un processus démocratique. Lorsque les leaders en place sont confrontés aux défis rencontrés actuellement à l'échelle mondiale, régionale et nationale, les Membres leur apportent leur soutien. Ils identifient les problèmes spécifiques qui sont à leurs yeux prioritaires : ce sont ainsi le changement climatique, la précarité énergétique³, l'égalité entre hommes et femmes et d'autres thèmes figurant dans le Programme de l'après-2015 qui ont retenu leur attention. Une grande partie des engagements pris pour le nouveau Programme porte sur le problème de l'inclusion sociale, qui, selon les Membres, constitue le fondement sur lequel les Objectifs de développement durable peuvent être réalisés. Une initiative majeure du Club est le Projet sur les sociétés partagées, élaboré pour attirer l'attention sur les défis

¹ Équipe spéciale du système des Nations Unies sur le programme de développement pour l'après-2015: Réaliser le futur que nous voulons pour tous: **Rapport au Secrétaire général**, New York (2012), ONU

² Op cit, page 22, para. 54

³ La précarité énergétique désigne l'état de précarité d'un individu ne pouvant pas couvrir financièrement les besoins énergétiques du foyer pour se chauffer et cuisiner. Si l'individu dépensait une certaine somme en sources d'énergie, la somme restante de ses revenus serait inférieure au seuil de pauvreté officiel.

des divisions inter-groupes et sur l'importance de construire une inclusion sociale et des relations inter-groupes positives. Comme les rédacteurs du Programme de développement durable, le Projet prône une approche intégrée et porteuse de transformations, et l'inclusion sociale ou la construction de sociétés partagées ont été placées au cœur de la discussion, parce que les sociétés partagées rassemblent les conditions de réalisation des Objectifs. Parallèlement, les progrès réalisés pour atteindre les Objectifs bénéficieront à une société partagée, dans un cercle vicieux, ou bien vertueux.

Les membres du Club de Madrid ont pris part à la Conférence Rio +20 au cours de laquelle ils ont présenté le Programme mondial des sociétés partagées⁴, qui avait été développé en collaboration avec des partenaires et des représentants des organisations intergouvernementales. Celui-ci a été pensé comme un modèle destiné à montrer ce à quoi un système plus inclusif, plus juste et plus équitable de gouvernance économique mondiale pourrait ressembler, et destiné à argumenter que ce serait dans l'intérêt de tous, et qu'il pourrait être concrétisé si la volonté politique existe.

Depuis lors, les Membres ont suivi le processus de l'après-2015 : ils se sont rendus à l'ONU à New-York, ont pris part aux réunions officiels et ont organisé des événements parallèles ; ils ont également procédé à des rencontres privées lors desquelles ils échangeaient leurs points de vue avec des représentants permanents de l'ONU et des membres influents du Secrétariat de l'ONU. Ils ont également préparé un certain nombre de documents courts⁵ où ils commentaient les progrès et offraient des encouragements aux Etats membres.

Les Membres sont désormais prêts à coopérer avec les leaders politiques, les praticiens du bien-être social et les organes intergouvernementaux en traitant les défis liés à la mise en œuvre, au suivi et au bilan des progrès réalisés.

Planification, financement, mise en œuvre, suivi et bilan

En plus de la rédaction des Objectifs de Développement durable, on a également prêté attention à la création de systèmes permettant de financer⁶, de planifier et de mettre en œuvre de nouvelles initiatives de développement, sans oublier d'assurer le suivi et de faire un bilan des Objectifs ; une attention particulière a été portée sur l'identification des indices⁷ qui seront en mesure d'indiquer les progrès, ou l'absence de progrès, dans le cadre de la réalisation des Objectifs.

⁴ Toward A Global Shared Societies Agenda to Promote Long-Term Inclusive and Sustainable Growth

http://www.clubmadrid.org/img/ssp_secciones/GSSA_31082012.pdf

Les partenaires étaient le Bureau de la Friedrich-Ebert-Stiftung de New-York et le projet « Repenser Bretton Woods » du Center of Concern.

⁵ A savoir : http://www.clubmadrid.org/img/secciones/SSP_Post2015_web.pdf

<http://www.clubmadrid.org/img/secciones/SSPOWP2014.pdf>

http://www.clubmadrid.org/img/secciones/SSP_Open_Letter_2015v2.pdf

⁶ Par exemple, le Programme d'Action d'Addis Ababa :

http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/CONF.227/L.1

⁷ Par exemple, **Indices et cadre de suivi pour les Objectifs de développement durable : lancement d'une révolution des données**, New York (2014), Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN), ONU.

<http://unsdsn.org/wp-content/uploads/2015/05/150612-FINAL-SDSN-Indicator-Report1.pdf>

On a accordé moins d'attention aux retombées que le nouveau Programme aurait sur la structure et l'organisation des communautés concernant les prises de décisions et de mesures. Le Programme crée un nouveau paradigme dans lequel les domaines actuels de politique sociale, économique, environnementale et de politiques de sécurité sont interconnectés et se renforcent mutuellement.

Quels changements seront nécessaires pour que les structures de prise de décisions et les structures institutionnelles soient en mesure de répondre aux nouvelles réalités et ainsi de permettre la mise en place d'une approche qui soit mieux intégrée au processus de développement ? Ces structures seront-elles capables de tirer profit de la dynamique initiée par les ODD ? Même si certains points des Objectifs ont déçu certaines personnes, ces derniers ont permis d'établir un nouveau discours sur le développement sur lequel les décideurs, les planificateurs et les praticiens peuvent bâtir afin de réagir aux besoins des plus pauvres et des plus défavorisés de manière durable et d'y répondre.

Le nombre de personnes auxquelles les Objectifs de développement durable viennent en aide reste marginal, celles-ci vivent toujours dans la pauvreté et la qualité des services qui leur sont offerts n'est pas adéquate. Certaines n'ont même pas du tout été atteintes par les ODD. Cela s'explique en partie par le fait que les ODD ont été développés comme une série de cibles discrètes qui n'ont pas été intégrées les unes aux autres, ni considérées dans l'optique globale du développement futur. Il apparaît désormais que les progrès d'un domaine dépendent des progrès des autres, et l'incapacité à tenir compte, ne serait-ce que d'une des trois dimensions interdépendantes des ODD, mènera à un progrès limité, si progrès il y a, du développement global. Que cela signifiera-t-il dans les faits ?

Cela nécessitera de repenser fondamentalement le développement et de mettre plus l'accent sur la dimension sociale et sur la promotion d'un développement qui soit durable socialement. A Rio, les gouvernements ont à nouveau mis l'accent sur la nécessité de placer les individus et la planète au centre du développement durable. Un fondement social solide est crucial pour assurer la durabilité du développement social et économique et celle de la protection sociale. Pour cette raison, éradiquer la pauvreté, combattre l'exclusion sociale et les inégalités sociales, promouvoir le plein emploi et le travail décent, la protection sociale et l'inclusion sociale, devraient être au cœur des politiques économiques et environnementales si l'on veut réaliser un développement inclusif et juste, en plus d'une justice sociale. Certes, le développement social est nécessaire pour le développement durable mais si, en plus, les politiques adéquates sont mises en place, les processus sociaux qui influencent les comportements peuvent être des facteurs de changements dans les sphères économiques et environnementales. Nous avons ainsi une opportunité unique de revisiter et de repositionner le développement social.

Cette perspective reflète la pensée de la publication « L'économie des sociétés partagées »⁸, qui s'appuie sur le rapport d'un groupe de travail d'experts conviés par le Club de Madrid. Un autre groupe de travail a récemment été formé pour considérer les répercussions de la relation entre l'inclusion sociale, les sociétés partagées et la durabilité environnementale. La rhétorique selon

⁸ Club de Madrid, **The Economics of Shared Societies**, Madrid (2011), Club de Madrid, disponible sur http://www.clubmadrid.org/img/secciones/The_Economics_of_Shared_Societies_Publication.pdf

laquelle les trois piliers sont à intégrer est subtile et constructive, mais il nous faut comprendre ce que cela signifie et comment cela peut se traduire dans la pratique.

Deux dimensions importantes à prendre en compte sont : une approche plus orientée vers l'individu et plus inclusive, et une orientation interdisciplinaire.

Une société partagée : facteur de développement

On constate un intérêt croissant dans les interdépendances entre les facteurs majeurs permettant de réaliser le développement. On avance traditionnellement que le développement économique est fondamental pour obtenir des progrès dans d'autres aspects du développement. Sans remettre en cause l'importance de la dimension économique, le Projet sur les sociétés partagées affirme que l'inclusion sociale, la participation sociale et l'autonomisation sociale sont également fondamentales pour établir les conditions majeures propices à la réalisation des objectifs sociétaux. Comme l'indiquait le Secrétaire général, « l'autonomisation et la participation de tous les membres de la société à la vie sociale, économique et politique sont vitales pour réaliser le développement durable. »

⁹ En revanche, son Conseiller spécial sur la planification du développement pour l'après-2015, Amina Mohammed, a lancé un avertissement : « l'inégalité et l'exclusion sont tout aussi mortelles l'une que l'autre : nous ne pouvons pas laisser des personnes ou des pays à l'écart. C'est un danger sans nom. » ¹⁰

Une société partagée est une société dans laquelle tous les résidents se sentent chez eux et sont en mesure de jouer un rôle à part entière dans la société. L'autonomisation augmente le potentiel de participation et d'engagement public. Une société partagée, ayant gagné son autonomie, est plus durable parce qu'elle aura plus de chances de gagner encore en stabilité et en prospérité, et d'être sensible à l'environnement car ses membres seront conscients de l'impact de leurs actions sur leur environnement local et qu'ils résisteront donc à la tentation d'exploiter l'environnement pour des profits à court terme. Bien sûr, cela dépend du fait que la communauté soit consciente de l'impact de ses actions et qu'elle soit disposée à agir de manière responsable. Mais l'engagement public ajoute des niveaux supplémentaires de freins et de contrepoids, et il est effectivement plus facile de sensibiliser l'opinion à des problèmes importants dans une société partagée où chacun est encouragé à se mobiliser et à prendre ses responsabilités.

Une approche interdisciplinaire

S'ensuit que les mesures politiques futures, indépendamment de leur focus immédiat, devront tenir compte de leurs effets multidimensionnels. Les économistes devront penser de manière plus claire les aspects sociaux et environnementaux de leur travail, et trouver ce qui les influence ; de même, les scientifiques sociaux et les environnementalistes devront également adopter une approche transdisciplinaire. Les progrès dans un domaine seront essentiels si l'on veut en faire dans les autres.

⁹ Rapport du Secrétaire général sur « Promouvoir l'autonomisation des personnes par l'éradication de la pauvreté, l'intégration sociale et le plein emploi et le travail décent pour tous », E/CN.5/2013/3, para. 19.

¹⁰ http://www.theguardian.com/global-development/2015/jul/13/development-agenda-must-address-causes-migrant-crisis-amina-j-mohammed?utm_medium=twitter&utm_source=dlvr.it

Quelles en seront les conséquences pour chaque discipline ? Cela requerra de la part de tous ceux travaillant à la planification et à la mise en œuvre des mesures politiques une compréhension plus profonde de chaque discipline. Les praticiens ont-ils les outils nécessaires pour analyser leurs politiques en fonction des potentielles conséquences sociales, économiques et environnementales de ces dernières?

Cette approche multidisciplinaire va nécessiter une nouvelle approche en matière de formation. Les universités et facultés sont-elles prêtes pour ces changements ?

Il nous faudra également recadrer ce qui fait notre succès en matière de mesures politiques et de pratiques. Par exemple, il ne suffira pas d'avoir atteint des cibles en matière d'inclusion sociale si les coûts en termes économiques et environnementaux sont élevés, ou si nous créons une croissance économique que la planète ne peut soutenir ou qui ne permet pas d'offrir un travail décent pour tous. Possédons-nous les critères et indices nécessaires pour mesurer les impacts multidimensionnels de nos politiques ?

Carpe Diem

Il s'agit de changements que les responsables de la planification sociale et les praticiens de l'action sociale devraient accueillir positivement. Nous savons que les besoins des individus et des communautés doivent être considérés dans un contexte large or par le passé, les travailleurs sociaux ont eu peu d'opportunités d'apporter leur contribution au programme de développement dans son ensemble. Par le passé, ces cadres politiques ont eu tendance à fonctionner de manière isolée les uns des autres. Les Objectifs de développement durable offrent un cadre dans lequel cette tendance peut changer mais il faudra lui donner des orientations explicites. Amina Mohammed a déclaré : « J'ai le sentiment que les prochaines années seront une cacophonie et que ce à quoi nous travaillerons en fera une symphonie. »¹¹

Les institutions et le personnel du bien-être social, ainsi que leurs organisations professionnelles, sont-elles prêtes et capables de trouver les nouvelles approches intégrées dont nous avons besoin en matière de coopération? Comment coopéreront-elles, voire fusionneront-elles ? Si tel est le cas, une discipline en particulier pourra-t-elle prendre le dessus sur les autres, mettant ainsi à mal le concept même d'approche holiste ? Les praticiens sont-ils prêts à opérer dans des équipes multidisciplinaires d'égal à égal ?

D'un point de vue conceptuel, sommes-nous d'accord sur la nature holiste des relations qui existent entre l'économie, le social et le politique ? Cela reflète-t-il la réalité de la situation sur le terrain et l'expérience de la planification du développement ? Cela requerra-t-il un soutien théorique plus rigoureux susceptible d'éclairer la nature du processus de développement ? Quelles en sont les conséquences pour les priorités à venir ?

¹¹ Ibid.

Il s'agit de questions majeures qu'il nous faut considérer, mais ne nous contentons pas de seulement les considérer. Il nous faudra aussi y répondre dans la pratique.

Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position du Comité de direction du CIAS.

- ***La valeur des tâches familiales et domestiques : l'importance de l'écart hommes-femmes*** par Eloïse Leboutte et Ignacio Socias

Fondation internationale de la famille • Département des organisations internationales

Typiquement, les femmes passent plus de temps à effectuer des tâches familiales non rémunérées que les hommes et ce, de manière disproportionnée. A cause des normes sociales inhérentes à chaque sexe, qui perçoivent la non rémunération des tâches familiales comme une prérogative des femmes, ces dernières, peu importe leur région, leur classe socio-économique et leur culture, passent une importante partie de leurs journées à répondre aux attentes liées à leur rôle domestique et reproducteur. Ceci, sans compter leurs activités rémunérées, ce qui crée une double charge de travail pour les femmes.

La manière dont la société et les décideurs politiques abordent le thème des soins a d'importantes répercussions sur la réalisation de l'égalité entre les sexes : ils peuvent soit élargir les capacités et choix des femmes et des hommes, soit confiner les femmes dans les rôles traditionnels associés à la féminité et à la maternité. La répartition inégale entre hommes et femmes des tâches familiales non rémunérées représente une atteinte aux droits des femmes, ainsi qu'un frein à leur autonomisation économique.

Nous avançons l'idée que les inégalités entre les sexes dans le cas des tâches familiales non rémunérées est le lien manquant qui influence l'écart hommes-femmes en termes de résultats sur le marché du travail. L'écart hommes-femmes existant dans la non rémunération des tâches familiales a de sérieuses retombées sur l'aptitude des femmes à être actives sur le marché du travail, et sur le type et la qualité des opportunités d'emploi qui leur sont offertes.

Le temps est une ressource limitée qui se répartie entre le travail et les loisirs, les activités productives et reproductives, le travail rémunéré et non rémunéré. Chaque minute qu'une femme passe à effectuer des tâches familiales sans être rémunérée représente une minute de moins qu'elle pourrait potentiellement passer à exercer des activités liées au marché, ou à investir dans ses compétences éducatives ou professionnelles. Dans des pays où les femmes passent une grande partie de leur temps à effectuer des tâches sans être rémunérées et où il existe justement un écart considérable entre hommes et femmes dans ce domaine-là, l'écart hommes-femmes en termes de salaire horaire est aussi plus élevé.

La non rémunération des tâches familiales entraîne un transfert systémique de subventions cachées non reconnues, dans le reste de l'économie, ce qui impose un impôt sur le temps systématique pour

les femmes tout au long de leur vie. Promulguer des soins est une activité complexe qui requiert, outre des capacités physiques et émotionnelles, de l'empathie, de la patience, de la dévotion et de la volonté. En découlent fréquemment l'épuisement, et parfois même, la maladie pour ceux qui prodiguent ces soins.

De manière générale, une augmentation de l'éducation chez les filles et du travail rémunéré chez les femmes signifie un déclin dans l'offre d'emplois non rémunérés. En ce qui concerne les soins non rémunérés, les femmes occupent de plus grandes responsabilités que les hommes. La domination de normes inhérentes à chaque sexe implique que les femmes et les filles endossent la majeure partie des tâches familiales non rémunérées, entre autres s'occuper des enfants et de leur éducation, s'occuper des membres âgés de la famille, prendre soin des malades, préparer le repas, faire le ménage, et chercher de l'eau et du carburant.

Tels que les rôles des hommes et des femmes sont dictés et enracinés dans la société, ce sont les femmes et les filles qui sont souvent désignées comme devant naturellement s'acquitter des « corvées » de soins ; cette réalité peut saper leurs droits, limiter leurs opportunités, leurs capacités et leurs choix et ainsi, entraver leur processus d'autonomisation. La domination de normes inhérentes à chaque sexe implique que les femmes et les filles endossent la majeure partie des tâches familiales non rémunérées, entre autres s'occuper des enfants et de leur éducation, s'occuper des membres âgés de la famille, prendre soin des malades, préparer le repas, faire le ménage, et chercher de l'eau et du carburant. Ce fardeau inégal des soins non rémunérés sape les droits des femmes et des filles (droit à un travail décent, à une éducation, à la santé, au repos et aux loisirs), limite leurs opportunités et par voie de conséquence, représente une entrave à leur autonomisation économique. Il empêche les femmes de chercher un emploi et un revenu, elles sont, par voie de conséquence, à la traîne économiquement.

Le rôle des pères

Tandis que les données attestant que les pères jouent un rôle dans la vie de leurs enfants se multiplient, il reste des zones d'ombre et la qualité des données varie. Bien que des efforts communs aient été faits pour récolter des données concernant l'influence positive des pères sur le développement et le bien-être de l'enfant, il est pertinent de noter qu'à ce jour, les études se sont plutôt concentrées sur les impacts négatifs qu'un mauvais père ou un père absent avait sur son enfant. [1]

La plupart des pères aspirent à partager de manière égale les tâches parentales avec leur épouse/partenaire, mais sont souvent incapables de concrétiser ce souhait. Les pères ont besoin de temps pour développer leurs compétences parentales or du temps, ils n'en ont pas. Le fait que les hommes ne donnent pas naissance à leurs enfants est de toute évidence un fait biologique immuable. Le fait que les hommes n'élèvent pas leurs enfants n'en est pas un. Les individus ne naissent pas en étant dotés d'un gène qui leur enseigne tout ce qu'il faut savoir pour être de bons parents, ce n'est le cas ni pour les femmes, ni pour les hommes. Dès les premiers jours et semaines après la naissance de l'enfant, beaucoup de femmes (espérons qu'il s'agisse d'une majorité) ont la possibilité de passer du temps avec leurs enfants, ce qui permet plus facilement de nouer des liens avec leurs nouveau-

nés et de développer leurs compétences en tant que nouveaux parents. En revanche, peu d'hommes ont la possibilité de passer beaucoup de temps avec leurs jeunes enfants.

L'âge est également déterminant dans le cas d'un travail non rémunéré, bien qu'il joue un impact quantitatif plus faible. La fréquence de participation augmente d'abord, puis atteint un maximum avant de baisser. Les tournants majeurs sont :

- Environ 45 ans, pour ce qui est des soins apportés aux enfants et de leur éducation ;
- Entre 46 et 49 ans, en termes de cuisine et de ménage ;
- Entre 50 et 54 ans, pour les soins à apporter aux proches plus âgés ou handicapés.
- Chacun de ces tournants majeurs concernent surtout les femmes. [2]

Non seulement les femmes sont plus concernées par le travail non rémunéré, mais en plus, les types d'activités qu'elles exercent diffèrent de leurs homologues masculins. Les tâches les plus typiquement masculines dans le foyer sont la construction et les travaux de réparation, tâches que les femmes accomplissent de manière limitée, tant en termes de participation que de durée. Les hommes consacrent aussi légèrement plus de temps à jardiner et à s'occuper des animaux domestiques, mais leur degré de participation dans ces activités est plus ou moins égal à celui des femmes. Les tâches ayant traditionnellement été pensées comme des tâches féminines (à savoir, la cuisine et le ménage) continuent d'être principalement réalisées par des femmes. Dans les pays où l'étude a été menée, 82% des femmes préparent les repas chaque jour, alors que c'est seulement le cas pour 44% des hommes. En outre, les femmes consacrent en moyenne quatre fois plus de temps à cuisiner que les hommes. [3]

Étant donné que les raisons pour les inégalités du travail non rémunéré se trouvent à plusieurs niveaux, il est nécessaire d'avoir des interventions politiques distinctes pour remédier efficacement aux impacts négatifs sur les différents groupes de femmes. Les politiques de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale doivent être adaptées en conséquence.

De l'économie souterraine à l'économie formelle

Les activités qui contribuent au bien-être des familles et des individus chez eux à la maison, comme les services de santé et les services domestiques, ont un potentiel important pour la création d'emploi. Les services de soins à domicile font partie des « emplois blancs », de même que les services de santé et les services de soins résidentiels, alors que les services domestiques sont à la limite de cette catégorie. La demande en services de soins et en services domestiques devrait être amenée à augmenter en raison d'une tendance importante, le vieillissement de la population dans tous les Etats membres, en plus du déclin annoncé du nombre de carrières potentielles au sein du cercle familial. Au lieu de nous demander quel type d'Etat conviendrait le plus aux femmes effectuant des tâches non rémunérées, nous tenterons de faire des observations qui permettront de contextualiser les effets potentiels de l'absence de rémunération au sein des divers cadres et espaces politiques. Si un pays est confronté au sous-emploi et au chômage et souhaite prendre part à des programmes de travaux publics, nous devons identifier (dans l'optique de l'égalité entre les sexes) les interventions susceptibles de soulager les femmes de leurs fardeaux. Si les transferts sociaux de

liquidité sont utilisés pour améliorer les indices de développement humain, il serait constructif d'enquêter sur la manière et le moment où ceux-ci peuvent s'avérer utiles pour résoudre le problème du travail des soins non rémunérés. Lorsqu'un apport universel est une option viable, il nous faut nous assurer que les mesures politiques sont attentives aux inégalités existantes dans le cas du travail rémunéré et non rémunéré. » [4] Lors des débats politiques qui ont lieu dans plusieurs des Etats membres, on cite souvent les services à la personne et les services domestiques comme étant des réponses possibles aux problèmes suivants :

- ✓ Des soins accessibles et abordables sont un préalable important pour augmenter la participation des femmes sur le marché du travail. La création d'opportunités d'emploi pour les travailleurs relativement peu qualifiés, en particulier pour les services domestiques, représente un coût faible pour les finances publiques, puisque cela encourage la fourniture de services domestiques dans l'économie formelle plutôt que dans l'économie souterraine. La création d'emplois est aussi un facteur permettant de considérer le coût des différentes options pour les soins de longue durée.
- ✓ L'amélioration de la qualité des soins, grâce à une main-d'œuvre qui possède les compétences adéquates et bénéficie de bonnes conditions de travail ; les prestataires de services subiraient ainsi des contrôles de qualité.

Les services à la personne et les services de santé offrent des opportunités significatives pour augmenter les niveaux d'emploi, pour permettre une amélioration de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, une augmentation de la productivité, ainsi que l'intégration du travail non déclaré au marché officiel du travail.

L'une des « solutions » pour une meilleure conciliation du travail et des responsabilités familiales serait d'avoir plus d'emplois rémunérés dans le domaine des soins, mais les conditions de travail et d'emploi dans ces activités laissent souvent à désirer. La sous-estimation du travail de soins rémunéré va de paire avec le manque de reconnaissance du travail de soins non rémunéré, qui est perçu comme quelque chose de naturel et ne nécessitant pas d'aptitudes particulières.

La migration des femmes dans ce contexte-là a des répercussions significatives, tant sur le Nord que sur le Sud. Dans les pays d'accueil, employer des immigrantes est une solution pour un ménage individuel qui souhaite équilibrer vie familiale et vie professionnelle.

Les membres de la famille ont toujours été un pilier pour apporter des soins aux proches et aux amis âgés, ou se trouvant dans d'autres situations nécessitant une aide au quotidien. Il reste que, de nos jours, les soins dispensés au sein de la famille sont plus complexes, plus coûteux, plus stressants et plus exigeants que jamais auparavant dans l'histoire de l'Homme.

Une cause du regain de fécondité

L'entrée en masse de femmes sur le marché du travail est l'un des changements sociaux majeurs observés dans la plupart des pays de l'OCDE ces dernières décennies. En parallèle, le lien entre l'emploi des femmes et la fécondité a changé. Alors qu'au début des années 1980, la fécondité était

la plus élevée dans les pays où les taux d'emploi des femmes étaient les plus bas, c'est l'inverse qui est vraie aujourd'hui. [5] Les pays scandinaves, qui ont tous un très haut niveau de développement économique, illustrent bien cette nouvelle situation, avec des taux d'emploi chez les femmes (groupe d'âge 25-54 ans) dépassant les 80% et une fécondité élevée. Quant à eux, les pays du Sud et de l'Est de l'Europe illustrent la situation opposée, ils ont des taux bas d'emploi chez les femmes et une fécondité faible. Il s'agit de pays à niveaux de revenus situés en-dessous de la moyenne de l'OCDE. Ainsi, le renversement de la relation entre PIB par tête et fécondité reflète probablement un renversement du négatif au positif dans le lien entre l'emploi chez les femmes et la fécondité.

Aux stades assez précoces de développement économique, la croissance du PIB élargit l'accès des femmes à une instruction plus longue. Les femmes sont encouragées à rester plus longtemps dans le système éducatif afin d'acquérir plus de qualifications et d'augmenter leur potentiel salarial. Parce qu'ils passent plus de temps à étudier, beaucoup de jeunes hommes et de jeunes femmes attendent plus longtemps pour se mettre en couple et avoir des enfants. Par ailleurs, l'augmentation du potentiel salarial chez les femmes produit une augmentation du coût d'opportunité d'avoir des enfants, puisque le temps passé dans le foyer représente implicitement une perte salariale. Les femmes préfèrent par conséquent investir plus de temps dans un travail rémunéré que dans l'éducation des enfants, et donc leur fécondité diminue. Cette diminution peut être amplifiée si les parents ont tendance à investir davantage dans l'éducation de leurs enfants, auquel cas on limite la taille de la famille pour des raisons financières. Néanmoins, si la femme travaille, le revenu qu'elle apporte en plus offre une sécurité économique plus grande et fait qu'un autre enfant est abordable économiquement, surtout si des politiques gouvernementales de soutien familial sont aussi en place. En outre, le développement de politiques visant à aider les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale peut lui-même être favorisé par une bonne croissance économique. Les normes et les attitudes envers la procréation, la famille et les rôles entre hommes et femmes évoluent aussi en parallèle du processus de changements économiques et institutionnels.

Bibliographie

[1] Lisa Wood et Estée Lambin, 'How fathers and father figures can shape child health and wellbeing', The University of Western Australia, 2013.

[2] Patrick McCloughan et coll., 'Participation in volunteering and unpaid work - Second European Quality of Life Survey', Eurofound, 2011.

[3] Veerle Miranda, 'Cooking, caring and volunteering: Unpaid work around the world.' OCDE, Paris, 2011.

[4] Rania Antonopoulos, 'The unpaid care work - paid work connection', document de travail, OIT, Genève, 2009.

[5] OCDE, 'Doing better for families', 2011.

*Cet article présente une version abrégée du document de la Fondation internationale de la famille, daté du 1er octobre 2015 et rédigé par les auteurs : « **Conséquences de l'écart hommes-femmes. La valeur des tâches familiales et domestiques** » ("Implications of the gender gap. The value of care and domestic work"), disponible ici : http://www.worldfamilyorganization.org/archive/news/2012/02-02-2012-IFFD_Papers.html*

Le contenu ne représente la position officielle d'aucune institution, uniquement les points de vue des auteurs.

➤ **L'ONU adopte une résolution historique sur les principes de restructuration de la dette souveraine**

Le 10 septembre 2015, par une décision majeure et un large plébiscite, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté la résolution intitulée « Principes pour la restructuration des dettes souveraines » (résolution 69/319). La résolution contient neuf principes majeurs qui sont appelés à être respectés lorsqu'un pays entreprend la restructuration de sa dette souveraine. Les votes concernant l'adoption de la résolution se sont répartis comme suit : 136 pour, 6 contre et 41 abstentions, des résultats correspondant bien aux lignes de partage entre pays développés et pays en développement. La communauté des ONG a soutenu avec ferveur la résolution qu'elle perçoit comme le moyen de mieux prévenir la crise des dettes souveraines et de mieux la résoudre. Dans une lettre collective adressée aux Ambassadeurs de l'UE et envoyée avant le vote, les représentants des ONG déclaraient : « nous sommes particulièrement concernés par la capacité des fonds « vautours » à saboter les processus de restructuration des dettes par des litiges agressifs. Faute d'un cadre de restructuration efficace de la dette, le poids et les coûts que représente la restructuration de la dette pour le public augmentent en raison des renflouements qui servent à rembourser les créanciers privés ».

Bien que la résolution ne soit pas contraignante, étant donné son poids politique, elle est largement perçue comme une avancée significative dans l'assistance prêtée aux pays qui doivent restructurer leurs dettes et répondre aux créanciers. La résolution précise notamment qu'« un Etat souverain a le droit ... d'élaborer sa politique macroéconomique et donc la restructuration de sa dette souveraine, ce qui ne devrait être empêché ou entravé par aucune mesure abusive que ce soit. » La résolution précise encore la chose suivante : « la bonne foi du débiteur souverain, comme de l'ensemble de ses créanciers, entraînerait leur participation à des négociations constructives sur la restructuration de la dette souveraine et à d'autres étapes du processus ; les objectifs seraient le rétablissement prompt et durable de la viabilité de la dette tout en étant au service de la dette, l'établissement du soutien envers une masse critique de créanciers par le biais d'un dialogue constructif sur le thème de la restructuration. » Les principes de transparence, d'impartialité, de traitement équitable, d'immunité souveraine, de légitimité, de durabilité et de règle majoritaire figurent également parmi les éléments essentiels au processus de restructuration de la dette.

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

http://unctad.org/meetings/en/SessionalDocuments/a69L84_en.pdf

➤ **Ressources et liens utiles – la trouvaille du mois**

**1- Comment ça va par chez vous ? 2015
Mesurer le bien-être. OCDE, Paris, 2015.**

Comment ça va par chez vous ? fait partie de l'initiative de l'OCDE pour une vie meilleure, qui met en avant une série de publications sur le thème de la mesure du bien-être, ainsi que l'Index d'une vie meilleure (www.oecdbetterlifeindex.org), un site web interactif dont le but est d'intégrer les citoyens au débat sur l'amélioration de leur vie et sur ce que cela signifie pour eux. La troisième édition d'une série décrit les ingrédients essentiels qui façonnent le bien-être des individus dans les pays de l'OCDE et de ses partenaires. Elle comprend tout un ensemble de statistiques qui saisissent à la fois le bien-être matériel (le revenu, les activités professionnelles et le logement) et dans une plus large mesure, la qualité de vie des individus (leur santé, éducation, équilibre vie professionnelle-vie privée, environnement, rapports sociaux, engagement civique, bien-être subjectif et sécurité). Le rapport reprend les dernières données sur le bien-être (cette édition comporte en plus un chapitre sur le bien-être des enfants), ainsi que les changements qui se produisent au cours du temps, et la diffusion des résultats du bien-être au sein de différents groupes de population.

Pour de plus amples détails : <http://www.oecd.org/statistics/how-s-life-23089679.htm>

2- Promouvoir la santé, empêcher les maladies : l'argument économique

David McDaid, Franco Sassi, Sherry Merkur (dir.).

McGraw Hill, Open University Press, New-York, 2015

Ce livre, résultat d'une collaboration entre l'Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé, l'OCDE et l'Office régionale de l'OMS Europe, offre une perspective économique sur la promotion de la santé et la prévention des maladies chroniques, et donne un raisonnement permettant d'évaluer l'argument économique qui plaide pour l'adoption de mesures. Un bilan complet de la base de données, réalisé à l'appui d'un large éventail d'interventions de santé publique, prend en compte les critères suivants : l'efficacité de ces interventions pour améliorer la santé de la population, leurs coûts de mise en œuvre, leurs impacts sur les dépenses de santé et leurs retombées pour l'économie en général. Les auteurs donnent des illustrations concrètes des méthodes et des mesures en termes de coûts et de résultats, telles qu'ils les ont utilisées dans l'évaluation des interventions ; sont également pris en compte les domaines spécifiques de facteurs de risque, notamment la consommation de tabac, l'alcool, les régimes malsains, l'inactivité physique, la santé mentale défaillante et les facteurs environnementaux nocifs. Ils prennent également en considération des thèmes transversaux tels que les enjeux majeurs de mise en œuvre, les inégalités en matière de santé et l'intérêt des interventions en début de vie.

Pour de plus amples détails :

<http://www.euro.who.int/en/about-us/partners/observatory/publications/studies/promoting-health,-preventing-disease-the-economic-case.-executive-summary-and-sample-pages>

Rédacteur de la newsletter : Serge Zelenev, Directeur exécutif :
ICSW, 5700 Arlington Ave., Bronx, New York, 10471 (US Office)

Phone: +1 347-526- 4893,

E-mail: szelenev@icsw.org, icsw@icsw.org

Website www.icsw.org;

Traduction française: Ohrem Stephanie